



# SciencesPo.

## I – Présentation de l'université :

# 14 000 étudiants

- 49% des élèves ont une autre nationalité que la citoyenneté française et viennent de 150 pays différents.



**SciencesPo.**

# 478 universités partenaires dans le monde

Pour Les 3<sup>e</sup> années

Pour les double  
diplômes

Columbia, Berkeley, University of  
California, Freie Universität, Fudan  
University, Keio University, London School  
of Economics, Saint Gall, U-Penn...

Plus de 2000 élèves en échange



**SciencesPo.**

# Plus de 5000 enseignements

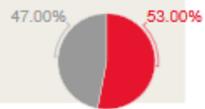
- Plusieurs cursus intégralement en anglais
- 25 langues enseignées
- 80 professeurs invités venus du monde entier chaque année.
- 3850 maîtres de conférences
- 10 unités de recherche et 220 enseignants chercheurs permanents

## QUI SONT NOS ENSEIGNANTS ? (suite)



47%

exercent une activité dans le secteur de la recherche et de l'enseignement



53%

sont issus d'autres domaines parmi lesquels : le droit (9%), la gestion et le management (8%), la finance (5%)



18,5 %

des enseignants sont internationaux

suédois  
langue des signes (français)  
portugais espagnol français turc  
tchèque anglais arabe chinois  
hébreu allemand polonais  
russe arabe syro-libanais égyptien  
italien coréen hindi  
swahili japonais hongrois  
persan



SciencesPo.

# Sciences Po est aussi une université de recherche

- Sciences Po consacre 35% de son budget à la recherche en sciences humaines et sociales,
- 200 professeurs et chercheurs permanents,
- 440 doctorants,
- 12 unités de recherche et 5 départements (économie, droit, histoire, sociologie et science politique)
- Sciences Po est dotée de la plus grande bibliothèque d'Europe continentale en Sciences Humaines et Sociales. Près de 1 million d'ouvrages, 15 000 périodiques
- 950 salariés



**SciencesPo.**

# Budget :

- 200 millions d'euros de budget. La moitié provient de l'État, l'autre moitié de ressources propres

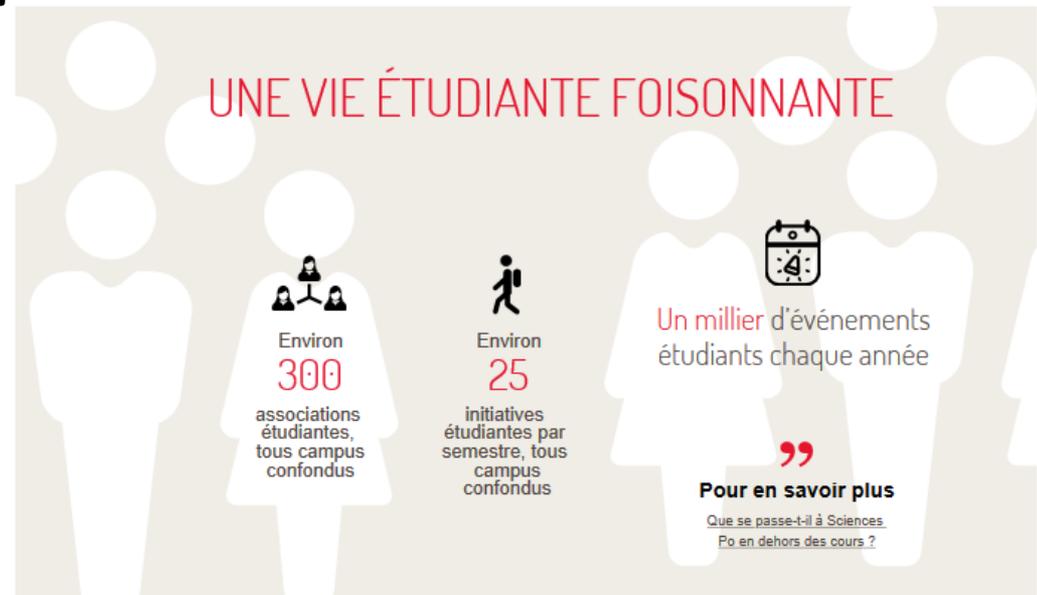
# Plus de 600 événements par an

- Forums.
- Conférences.
- Expositions.

# De nombreuses associations

l'engagement fait parti de la scolarité (un parcours civique est obligatoire) •

- Sports.
- Arts.
- Politiques.
- Engagement social.



# Débouchés :

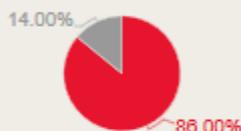
## QUE DEVIENNENT NOS DIPLÔMÉS ?

Les résultats de la dernière enquête insertion (promotion 2017)



9/10

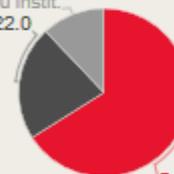
9 diplômés sur 10  
sont en activité



86%

des diplômés ont trouvé  
leur premier emploi  
en moins de 6 mois

Orga. interna. ou instit.  
Secteur public 22.0

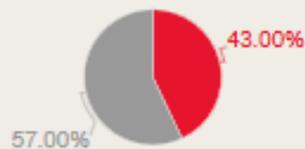


Secteur privé 66.00%

66%

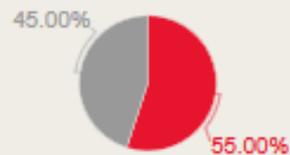
travaillent dans le secteur privé,  
**22%** dans le secteur public,  
**12%** dans une organisation  
internationale ou une institution  
européenne

## QUE DEVIENNENT NOS DIPLÔMÉS ? (suite)



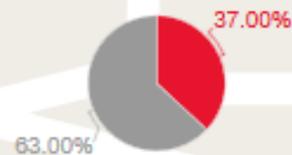
43%

sont pré-recrutés  
avant l'obtention  
du diplôme



55%

des apprentis  
sont embauchés  
avant l'obtention  
de leur diplôme



37%

travaillent  
à l'étranger  
dont 55% en  
Union européenne



39 K€  
salaire moyen  
annuel

# Une ouverture internationale : Sept campus avec chacun une spécialisation internationale.

## NOS ÉTUDIANTS (Collège universitaire)

Collège universitaire



6 704

étudiants au total



5 078

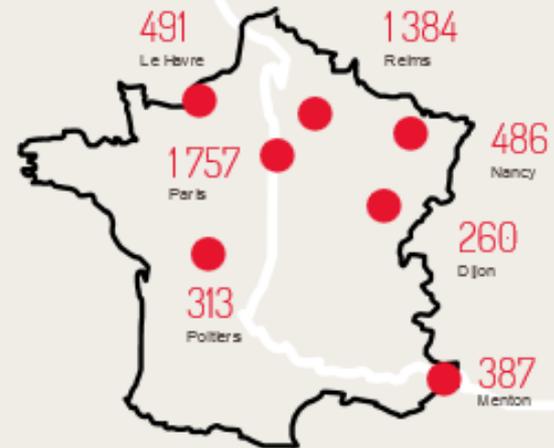
en bachelor



1 626

en échange

Combien d'étudiants  
sur chaque campus ?



# Une ouverture internationale : Sept campus avec chacun une spécialisation internationale.



Le programme euroamérique et le programme euroasie est en anglais.

# Étudier à Sciences Po

- Le **Collège universitaire** se déploie sur trois années, la troisième année étant passée obligatoirement à l'étranger : la formation donnée est pluridisciplinaire (**économie, droit, histoire, sociologie, science politique**), fondamentale, et fait une large place aux enseignements de méthode.



**SciencesPo.**



La formation donnée est pluridisciplinaire (**économie, droit, histoire, sociologie, science politique**), fondamentale, et fait une large place aux enseignements de méthode.

# NOS ÉTUDIANTS (Master)

Master



6 470

étudiants au total



5 990

master en 2 ans



91

master en 1 an



389

en échange



Combien d'étudiants dans  
chaque École ?

École d'affaires publiques : 2 000

École des affaires internationales : 1 620

École de droit : 1 018

École de journalisme : 138

École doctorale : 620

École du management et de l'innovation : 1 215

École urbaine : 400

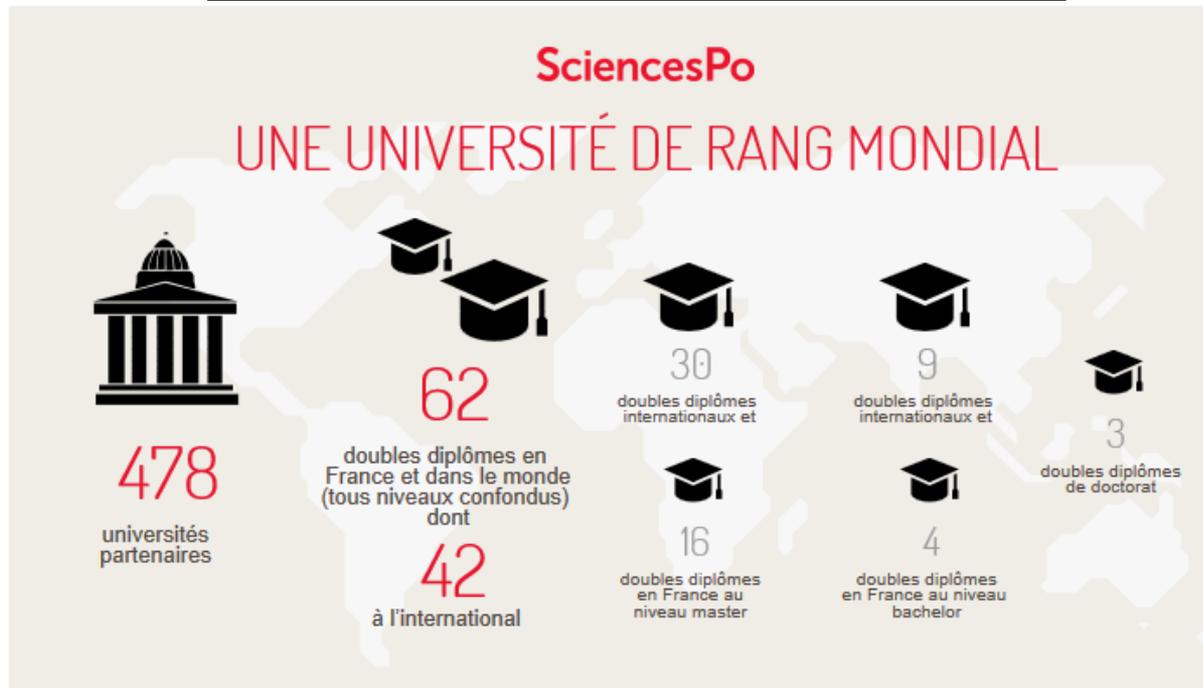
Prépa concours



704

inscrits dans nos  
préparations aux  
concours

# Doubles diplômes



Sciences Po a signé des accords de doubles diplômes avec plusieurs grandes universités à travers le monde. Ces programmes permettent chaque année à des étudiants dûment sélectionnés par les deux institutions d'obtenir les diplômes des deux universités.

## En Europe

London School of Economics (LSE)

Freie Universität Berlin

Université de Saint-Gall (HSG - Suisse)

Université Bocconi de Milan

MGIMO (Moscow State University of International Relations)

Université Paris I Panthéon-Sorbonne

Ecole Polytechnique - ENSAE

Université Pierre et Marie Curie, Paris VII

## En Amérique

Columbia University's School of International and Public Affairs (SIPA)

University of Pennsylvania Law School

## En Asie-Pacifique

Fudan University (Shanghai, Chine)

Peking University (Chine)

## PROGRAMMES DOCTORAUX sur le campus de Paris

ANNÉE 8

DROIT

ANNÉE 7

ÉCONOMIE

ANNÉE 6

5 PROGRAMMES

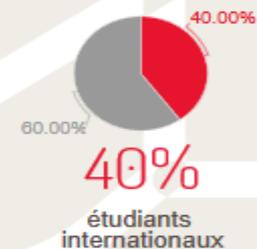
HISTOIRE

SCIENCE POLITIQUE

SOCIOLOGIE

Ph.D  
DOCTORAT  
3<sup>ème</sup> cycle

## QUI SONT NOS DOCTORANTS ?



# II – Ouverture sociale.

## A - Présentation générale.

25% des étudiants européens sont boursiers.

# Droits de scolarité.

- 25% des étudiants paient le maximum des droits de scolarité
- 25% sont boursiers : ils ne paient donc rien et bénéficient en plus d'une somme équivalente à 75% de la bourse CROUS ainsi que l'accès aux chambres CROUS de Paris et de province (places réservées) et une bourse livre.
- Lien vers un calculateur de droits : [http://formation.sciences-po.fr/sites/default/files/droits\\_scolarite/calculateur.htm](http://formation.sciences-po.fr/sites/default/files/droits_scolarite/calculateur.htm)



**Droits de scolarité 2020-2021, adoptés lors du Conseil d'Administration du 11 décembre 2019**

<b>Ressources du foyer fiscal (€) par part</b>	<b>Montant barème Bachelor</b>	<b>Montant barème Master</b>
Supérieurs à 66 584 €	10 700 €	14 700 €
43 250 € à 66 583 €	8 590 €	12 360 €
36 250 € à 43 249 €	6 880 €	10 240 €
30 250 € à 36 249 €	5 640 €	8 560 €
25 250 € à 30 249 €	4 490 €	6 840 €
21 250 € à 25 249 €	3 330 €	5 010 €
19 584 € à 21 249 €	2 160 €	3 360 €
18 984 € à 19 583 €	2 000 €	2 700 €
18 600 € à 18 983 €	1 630 €	2 270 €
18 250 € à 18 599 €	1 370 €	2 050 €
17 250 € à 18 249 €	1 100 €	1 840 €
16 250 € à 17 249 €	850 €	1 380 €
14 250 € à 16 249 €	540 €	920 €
12 584 € à 14 249 €	320 €	530 €
Inférieurs à 12 583 €	0	0

Exemple : pour une famille de 4 personnes (3 parts), il faut que les revenus mensuels dépassent 3200 euros pour commencer à payer (320 euros).

[https://forms.sciencespo.fr/telecharger-droits-scolarite#\\_ga=2.79715603.523651010.1600878857-633898354.1579678836](https://forms.sciencespo.fr/telecharger-droits-scolarite#_ga=2.79715603.523651010.1600878857-633898354.1579678836)

# C – Les C.E.P.

- Les Conventions Education Prioritaire sont une voie de recrutement sélective destinée aux élèves méritants, scolarisés dans des [établissements en Zone d'Education Prioritaire](#) partenaires de Sciences Po.
- La sélection se fait sur les critères sociaux et géographiques des établissements (pas des élèves de l'atelier).
- 15% des admissions en première année leur est réservé.



**SciencesPo.**

# Quelques chiffres :

9 promotions d'élèves.

- 106 lycées partenaires en 2017 (7 en 2001)  
2094 Étudiants admis à Sciences Po par cette procédure (dont 165 admis pour la rentrée 2019)  
une fois à Sciences Po, des résultats académiques comparables aux étudiants entrés par d'autres procédures d'admission
- chaque année, entre 50 et 70% des admis sont des enfants de chômeurs, d'ouvriers ou d'employés
- les 3/4 des admis sont boursiers
- les 2/3 des admis ont au moins un parent né hors de France
- Sciences Po prend en charge les élèves admis et les aide à s'installer (place réservées pour les chambre universitaires à Paris).



**SciencesPo.**

# DES ÉTUDIANTS ACCOMPAGNÉS

## **Le dispositif « Booster »**

Une fois admis à Sciences Po, les étudiants peuvent suivre au mois de juillet une semaine intensive de renforcement pédagogique sur le campus de Reims. Elle permet aux participants d'acquérir des outils méthodologiques afin de préparer au mieux la rentrée.

## **Le module “Passeport pour l’anglais”**

Les élèves peuvent également bénéficier d'un programme de cours intensifs dispensés durant deux semaines : une proposition pédagogique innovante par des cours en petit groupe, et l'utilisation d'une plateforme d'e-learning.

## **Le tutorat**

Les élèves de première année peuvent être accompagnés par un tuteur, étudiant en master.

## **Le mentorat**

Collaborateur d'une de nos entreprises partenaires, le mentor offre des conseils aux étudiants à partir de la deuxième année, les aide à décrypter les codes du monde du travail, leur ouvre son réseau et les aide à développer l'estime de soi.



**SciencesPo.**

# Une procédure en deux étapes

- L'admission à Sciences Po se fait en deux étapes : l'admissibilité et l'admission.

# Admissibilité

Elle se décide avec une note sur 60 composée de 3 notes sur 20.

- La première découle des notes de bac obtenues avant l'admissibilité.
- La deuxième se concentre sur le parcours académique de l'élève (résultats, régularité, persévérance, positionnement, participation à l'atelier).
- La troisième sur 3 courts écrits présentant le parcours personnel, les motivations et l'engagement.



# Admission :

Elle prend la forme d'un oral de 30 minutes avec des membres de Sciences Po par Zoom.

Elle porte sur les motivations, la personnalité, le projet, l'esprit critique... du candidat.

L'interrogation s'accompagne d'un exercice d'analyse d'une image d'actualité.

Elle donne une 4<sup>e</sup> note sur 20 qui donne la note finale du 80 qui décide de l'admission.



**SciencesPo.**

L'atelier s'adresse aux élèves de Première et de Terminale, il permet de préparer aux compétences demandées par Sciences Po.

- Premier bloc de travail en Novembre/décembre autour de l'actualité (travail sur la diversité de la presse, sur les images, dessins, caricatures, réalisation de revue de presse en français et anglais).
- Janvier-mars : deuxième bloc de travail sur l'école, les parcours possibles, les motivations des élèves.
  - Avril, mai : préparation à l'oral d'admission pour les admissibles.

## Un petit bilan du lycée.

- Sur les 9 dernières années, **44 élèves ont rendu la revue de presse**
- Environ autant ont fréquenté l'atelier sans aller au bout du travail de revue de presse.
- Sur ces 44 élèves qui ont rendu la revue de presse, **36 ont été jugés admissibles** (1 en 2010/11, 2 en 2011/12, 2 en 2012/13, 4 en 2013/14, 7 en 2014/15, 6 en 2015/16, 4 en 2016-17, 3 en 2017-18, 2 en 2018-19 et 4 en 2019-20).
- Sur ces 36 élèves, **21 ont été admis** lors de leur oral à Paris (1 en 2010/11, 2 en 2011/12, 2 en 2012/13, 3 en 2013/14, 3 en 2014/15 et 4 en 2015/16, 1 en 2016-17, 1 en 2017-18, 2 en 2018-19, 2 en 2019-20).

Si vous avez des questions :

[l.verkarre@laposte.net](mailto:l.verkarre@laposte.net)

[s.tamberi@laposte.net](mailto:s.tamberi@laposte.net)